

N°4

SEANCE DU MARDI 13 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le mardi 13 avril 2021 à 17h30, le Conseil Municipal de PLÉLAUFF, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de PLELAUFF, sous la présidence de Monsieur Bernard ROHOU, Maire.

PRESENTS : M Bernard ROHOU, Mme Louise-Anne LE GAC, M Gilles LE GALL, M Alain KERBIRIOU, Mme Laurence BLANCHARD, Mme Yvane BRUYERE, M Sébastien CHIRAUX Mme Christiane DENIS, M Maximilien LE FEUR, M Guillaume LOISEAU M Stéphane MORZADEC, M Antoine QUERO

ABSENTES AYANT DONNE PROCURATION : Mme Kate HUSBAND à Mme Louise-Anne LE GAC Mme Stéphanie LE BRIS à M Gilles LE GALL

ABSENT : M Ludovic L'HOPITAL,

SECRETARE DE SEANCE : Mme Louise-Anne LE GAC

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil : 15
 - En exercice : 15
 - Présents : 12
 - votants : 12+2 procurations
-

Ordre du Jour :

- 1) Aménagement Le Bout du Pont**
- 2) Travaux de voirie**
- 3) Travaux en cours**
- 4) Projet agrandissement et modernisation de la salle polyvalente**
- 5) Convention Vivalian : formation agent**
- 6) Elections départementales et régionales**
- 7) Demande de subventions**
- 8) Questions diverses**

La séance est ouverte à 17h30

Approbation du compte rendu de la séance précédente

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à émettre leurs observations sur le compte-rendu de la dernière séance qui leur a été transmis par mail.

Pas d'observations particulières, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

01-13042021 – Aménagement Le Bout du Pont

M le Maire cède la parole à M Xavier NICOLAS, maître d'œuvre chargé des travaux de l'aménagement du Bout du Pont qui présente le résultat de la consultation effectuée sur la plateforme Médialex ainsi que l'analyse des offres reçues

3 entreprises ont remis une offre :

- 1 – COLAS
- 2 – EIFFAGE
- 3 – EUROVIA

. Les critères de jugement des offres sont ceux mentionnés au Règlement de la Consultation :

- Prix des prestations : 70 points
- Valeur technique des prestations : 30 points

Classement général des offres :

	COLAS	EIFFAGE	EUROVIA
Offres de prix HT	261856,05	253181,35	270063,20
Note "prix des prestations" 70	67,90	70	65,80
Note moyens humains 10	10	10	10
Note moyens matériels 10	10	10	10
5 Provenance fourniture matériaux	5	5	5
15 Méthode réalisation des travaux	13	14	14
Sécurité 5	5	5	5
Démarche environnementale 5	5	3	5
Total / 50	48	47	49
Note technique 30	28,80	28,20	29,40
Note finale 100	96,70	98,20	95,20
Classement par note	2	1	3

C'est l'offre de l'entreprise EIFFAGE qui obtient le plus de points au regard des critères de jugement du règlement de la consultation (points 98,20 / 100).

En conséquence c'est l'entreprise EIFFAGE qui a été retenue par la « Commission appels d'offres ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, décide :

- **De choisir** l'offre de l'entreprise **EIFFAGE** (ayant obtenue le plus de points) suite à la réunion de la « Commission appels d'offres », dans le cadre des travaux du projet « Bout du Pont ».
Offre d'un montant de **253181,35€ HT** et **303817,62€ TTC**

D'autoriser le Maire à signer les actes d'engagement avec l'entreprise EIFFAGE, ainsi que tous les documents se référant au dossier

Entreprise	Entreprise Colas	Entreprise Eiffage	Entreprise Eurovia
Montant	261 856.05€	253 181.35€	270 063.20€

Le choix de l'entreprise s'oriente sur le moins disant à savoir l'entreprise Eiffage pour un projet d'un montant de 253 181.35€ HT.

A l'issue de ce vote, le conseil est invité à se prononcer sur des choix de matériaux

- Les bordures de caniveaux, il est proposé 2 matériaux : Bordure béton granité ou en granit

Après délibération, le conseil valide par 12 voix pour les bordures en granit, 1 voix pour les bordures béton granité et une abstention.

- Il est demandé de choisir le matériau pour les caniveaux, soit entre le béton granit ou pavés granit

Après en avoir délibéré, il a été décidé 10 voix pour le granit pavé, 2 voix pour le béton granit et 2 abstentions.

- Sur la placette, 2 propositions de matériaux : granit ou béton

Il a été décidé par 11 voix pour du granit et 3 absentions.

02-13042021 Point sur les travaux de voirie

Mme Louise-Anne LE GAC et M Gilles LE GALL prennent la parole.

Afin de prévoir les travaux de voirie, un état des lieux des routes communales a été fait :

La Route des dolmens, un espace de 10m², la voie communale Kernat seront à réaliser en PATA. Une consultation d'entreprises sera effectuée afin de préciser la technique de réfection la plus appropriée pour la route allant de Croas ar raden à Pont-Even

Un chemin en partant du Pouldu a été intégré à un champ, il sera proposé au propriétaire du champ de racheter le chemin qui ne dessert plus la maison à proximité.

Une signalisation horizontale, peinture au sol, sera réalisée en différents points de la commune : Lande de Gouarec, Rue du Château d'eau, Résidence d'Armor, bourg. Un devis sera demandé à l'entreprise BSN de Pordic, entreprise avec laquelle la commune a déjà travaillé.

03-13042021 Travaux en cours

La nouvelle aire de jeux à proximité de la salle polyvalente est en cours de travaux, la structure a été remontée et les graviers « réception de chutes », déposés et étalés. Cependant, l'ouverture au public n'interviendra qu'après le passage avec avis favorable de l'Apave.

Au terrain des sports, l'aire de stockage des matériaux est également en cours, la dalle sera coulée dans la semaine et les cloisons installées après séchage du ciment.

04-13042021 Salle polyvalente projet d'agrandissement et de modernisation

Un des projets du conseil municipal était de réfléchir à une extension de la salle polyvalente afin de disposer d'un local rangement pour le mobilier, un espace pour les produits d'entretien, d'une salle annexe pour de petites réunions, une salle bibliothèque qui soit aussi un lieu de lecture.

M le Maire présente une première esquisse transmise par le cabinet d'architectes « Nicolas »

La proposition semble intéressante mais des espaces devront être redistribués afin de faciliter l'accès aux cuisines.

05-13042021 – Conventions pour la formation des agents

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention du Cabinet Vivalian, organisme agréé pour la formation des agents.

Ces formations réglementaires de conduites en sécurité du tracteur et de la tondeuse autoportée seront suivies par le nouvel agent des services techniques et se dérouleront les 9 et 21 juin.

06-13042021 – Elections départementales et régionales

Les prochaines élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochain. Des écrans de protection ont été commandés auprès de l'entreprise FABREGÉ afin d'assurer la protection des assesseurs présents aux bureaux de vote.

07-13042021 – Demande de subvention

Le CFA de Ploufragan transmet une demande de subvention pour 2 apprentis scolarisés dans son établissement,

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de verser 50€ par élève.

08-13042021 – Territoire Zéro Chômeur

Mme Louise-Anne LE GAC et M Gilles LE GALL font un point sur la dernière réunion Territoire Zéro Chômeurs qui s'est tenue à Lescouet-Gouarec.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H20

<i>Bernard ROHOU</i>	
<i>Louise-Anne LE GAC</i>	
<i>Gilles LE GALL</i>	
<i>Alain KERBIRIOU</i>	
<i>Laurence BLANCHARD</i>	
<i>Yvane BRUYERE</i>	
<i>Sébastien CHIRAUX</i>	
<i>Christiane DENIS</i>	
<i>Kate HUSBAND</i>	<i>Absente procuration à Louise Anne LE GAC</i>
<i>Stéphanie LE BRIS</i>	<i>Absente procuration à Gilles LE GALL</i>
<i>Maximilien LE FEUR</i>	
<i>Ludovic L'HOPITAL</i>	<i>Absent</i>
<i>Guillaume LOISEAU</i>	
<i>Stéphane MORZADEC</i>	
<i>Antoine QUERO</i>	